

TRIBUNAL MILITAIRE
PERMANENT
DE MARSEILLE

ACTE D'ACCUSATION

dressé par nous, Commissaire du Gouvernement près le Tribunal Militaire Permanent de Marseille,

dans l'affaire du nommé STADELHOFFER Henri Georges, dit MERCURY

Inculpé de : association de malfaiteurs - arrestations illégales et
séquestration de personnes - tentative d'homicide
volontaire - ~~recours à la violence~~ et pillage.

I - Désignation de l'accusé -

STADELHOFFER Henri Georges, dit MERCURY né le 16 Janvier 1910 à Constance (Allemagne), âgé de 37 ans, fils de Charles et de Mina Riche, célibataire, profession d'agent commercial général, demeurant à Constance (Allemagne), de nationalité allemande.

II - Exposé des faits -

Fin 1941, courant 1942, STADELHOFFER Henri se prétendait déserteur de l'armée allemande, vivait à Nice où il menait grand train sous le nom de Comte Guy de Salme, fréquentant les cabarets et dépensant sans compter.

Le 15 octobre 1942, il était déféré au Parquet de Nice pour usage de fausse carte d'identité. Traduit devant le Tribunal Correctionnel il était condamné pour ce délit à deux ans d'emprisonnement le 27 Mai 1943.

Le jour même du jugement, il était réclaté par les autorités allemandes qui, après l'avoir fait transférer à la prison St Pierre à Marseille, au lieu de le poursuivre pour désertion, le faisaient entrer au service de la Gestapo.

Ayant une parfaite connaissance de la langue française, il y occupait officiellement l'emploi d'interprète à la section IV sous les ordres du lieutenant S.S. KÖRBE et de l'aspirant GUNTHER. Il s'occupait du contre-espionnage sous le nom de MERCURY. Il prenait part personnellement à de nombreuses expéditions et arrestations de patriotes armés tantôt d'un revolver, tantôt d'une mitraillette. Nombre de personnes arrêtées et interrogées par ses soins, souvent sous la menace du revolver furent déportées en Allemagne et ne sont pas revenues, d'autres mêmes furent fusillées sans jugement, telles celles arrêtées aux Martigues le 6 Juin 1944.

Non seulement il laissait avec complaisance ses collaborateurs se livrer à des sévices graves sur leurs victimes, mais encore il profitait des circonstances pour commettre personnellement des actes

criminels nullement justifiés par les lois et coutumes de la guerre. C'est ainsi notamment qu'en Octobre 1943, il déroba chez le sieur GARRISSON à Marseille du linge et divers effets ; en Mars 1944 à Avignon, chez le docteur GRASSOUS, un chronomètre en or et un appareil photographique. Au cours des nombreux interrogatoires qu'il lui fit subir, STADELHOFER le menaça de mort et se livra sur lui à des sévices graves.

Le 20 Mai 1944, il procédait avec deux autres policiers allemands à l'arrestation du sieur DITRY Alfred. Ce dernier parvenait à s'échapper au cours de sa conduite au siège de la gestapo, se réfugiait dans le couloir de l'immeuble sis au numéro 22 rue Edmond Rostand. Ses poursuivants l'ayant rejoint, ceux-ci, STADELHOFER en tête, tiraient sur lui plusieurs coups de revolver le blessant très gravement à la poitrine et à l'œil droit et le laissant pour mort. Rien cependant ne pouvait justifier une pareille réaction, car DITRY était à ce moment sans défense et totalement à leur merci.

Enfin, courant Juillet 1944, STADELHOFER prenait part à l'expédition ayant pour but d'arrêter à Aix, maître Max Juvenal, chef d'une organisation de résistance. Au cours de cette affaire, STADELHOFER était blessé au pied et son complice, TORTORA, agent français de la gestapo, était abattu par les patriotes. Un de ces derniers y trouvait également la mort.

STADELHOFER prétend avoir toujours prouvé des sentiments profondément anti-nazis et avoir favorisé la résistance dans toute la mesure du possible. A la libération, il aurait pris part à la lutte contre les nazis dans sa ville natale, Constance, où il s'était réfugié. Cette attitude n'apparaît pas sincère ; la personnalité de STADELHOFER est au contraire des plus suspectes.

Déjà, en 1937, il avait fait l'objet d'une mesure de refoulement de la part du Préfet du Haut Rhin ; en septembre 1939 il avait été arrêté pour espionnage mais il bénéficiait d'un non-lieu. Bien que se prétendant déserteur de l'armée allemande, on le trouve cependant au service des autorités militaires allemandes d'occupation et de l'organisation Todt à Paris au cours des années 1940, 1941.

En conséquence, le surnommé STADELHOFER est accusé d'avoir :

1°) dans le courant des années 1943, 1944, en France et notamment à Marseille, formé avec divers membres de la gestapo allemande une association dans le but de préparer ou de commettre des crimes contre les personnes ou les propriétés ;

2°) dans le courant des années 1943, 1944 à Marseille, à Aix en Provence, aux Martigues et autres lieux en France, sans ordre des autorités constituées et hors le cas où la loi ordonne de saisir les personnes, arrêté, détenu, séquestré un certain nombre de patriotes français, notamment les sieurs : MBOIS Louis, BRUNEL Etienne, BILLY Paule, GRASSOUS Albert, THENON Lucien, GARRISSON, IURANT Alice, LEVEUX Raoul, DAUGER Robert, ARMAND Marius et autres, avec ces

circonstances :

- a) que les dites personnes ou certaines d'entre elles ont été détenues plus d'un mois -
- b) qu'elles ont été menacées de mort -
- c) qu'elles ont été soumises à des tortures corporelles et des actes de barbarie ;

3°) dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, commis en réunion et à force ouverte, des actes de pillage, notamment au préjudice des sieurs Grassous et Guarrisson ;

4°) le 29 Mai 1944, à Marseille, tenté de commettre un homicide volontaire sur le nommé Bietry Alfred, de nationalité française, laquelle tentative manifestée par un commencement d'exécution, n'a été suspendue ou n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de son auteur.

Crimes prévus et punis par les articles : 265, 266, 267, 285, 302, 303, 304, 341, 342, 344 et 440 du code pénal, I et 2 de l'ordonnance du 28 août 1944.

Fait au Parquet du Tribunal Militaire Permanent, approuvant la rature de deux mots.

A MARSEILLE, le 17 mars 1946

Le Commissaire du Gouvernement,

Signé : GILLY.

Pour copie certifiée conforme

Le Greffier :

